Compte-rendu de la troisième réunion de la commission « SPORTS »
17 Janvier 2019

Participants :
Karine Marot, Vice-Présidente vie étudiante, vie de campus
Christelle François, UPEM, Directrice SUAPS
Stéphane Docet, UPEM, Responsable SUAPS, et trésorier de l'AS
Franck Provitolo, EAVT, responsable financier
Stéphane Gérard, ESIEE Paris, responsable du service des sports et des manifestations, secrétaire AS.
Teddy Feng-Ghong, IFSTTAR, chercheur et président de l'association du personnel site de Champs et de Satory (ASC77)
Laurent Bouillaut, IFSTTAR, responsable sport de l'association des personnels
Pierre Kermadic, Secrétaire Général de l'ENSG
Sarah Caseteuble, Chargée de mission sur le volet vie étudiante, vie de campus du projet I-SITE/UGE

Absent(e) : Laurence Berry, SG EIVP ;
Anne Nottelet-Tollard, ENPC, Responsable des Sports

1. Outils du Groupe de Travail « SPORTS » :

Pour faciliter la communication et les échanges entre les membres du groupe de travail « Sports » pour le projet I-SITE/Université Gustave Eiffel, il a été convenu de créer un Google « drive ».

Il est rappelé l'importance de compléter le « Tableau concernant les équipements sportifs utilisés par chaque entité ». Seuls l'ESIEE et l'UPEM ont complété ce tableau.

Un nouveau tableau avec les coordonnées des différents acteurs du sport du nouvel établissement est en cours de création.

- **Merci de compléter les différents tableaux pour la prochaine réunion**
- Merci également à chaque entité de bien vouloir informer par écrit du fonctionnement de son service. Le SUAPS a présenté lors de la dernière réunion du 17 décembre 2018 un PowerPoint en expliquant les missions et l'organisation du service.
    - Pour travailler au mieux, nous devons connaître le fonctionnement de chacun pour déterminer la meilleure organisation à venir.
- Le constat simple fait ressortir qu'il manque des installations sportives sur le campus pour couvrir les besoins actuels, et ceux à venir provoqués par la création de l'Université Gustave Eiffel.

2. Public et intervenants :

Seuls l'ENPC, l'ESIEE et l'UPEM proposent des activités physiques et sportives aux étudiants. L'IFSTTAR met en place des activités pour les personnels et les doctorants. La question se pose sur le statut des doctorants. Il semble qu'à partir du moment où ils payent la CVEC, ils ont le statut d'étudiant.

Avec la création du nouvel établissement, le nombre d'étudiants va passer à 17 000.

Les étudiants ne se déplacent pas pour pratiquer une activité. Une étude menée par Paris Diderot montre que les étudiants ayant un trajet supérieur à 11 mn ne se déplacent pas => idée de corréler sports/lieux.

Certains intervenants sont soumis à des règles budgétaires et administratives fixées par l'agent comptable et la DRH (notamment à l'UPEM). Le taux de rémunération est fixé par le Conseil d'Administration. Or, certaines associations rémunèrent les intervenants en fonction de leurs moyens. La rémunération varie donc en fonction de l'employeur.

L'objectif du futur établissement est de proposer un panel très large d'activités physiques et sportives pour tous les étudiants et les personnels du futur établissement et d'harmoniser si possible les rémunérations des différents intervenants, de mutualiser nos compétences et de fonctionner ensemble.

3. Sites hors campus Descartes :

Pour les structures extérieures (Val d'Europe, Meaux, Bron, Villeneuve d'Ascq, Nantes…), il faut recenser les différents sites et désigner un interlocuteur dans chaque établissement. En effet, nous avons besoin d'être informés des différentes actions menées sur chacun des sites afin d'aider au mieux les établissements en région et de proposer à tous les étudiants et personnel, la pratique d'activités physiques et sportives.

Le lien entre les sites favorisera les échanges d'informations. La nouvelle structure va être amenée à aider les autres sites pour se développer si besoin est.

4. Structuration du nouveau service des sports :

Dans le cadre de la création du nouveau « service des sports », Christelle François propose de définir qui fait quoi en fonction des disponibilités de chacun. Stéphane Gérard (ESIEE) et Stéphane Docet (UPEM) travaillent déjà ensemble depuis quelques années pour développer le sport au sein de la cité Descartes.

Nous devons proposer un fonctionnement pour le prochain « service des sports » du futur établissement sans connaître le budget. L'objectif est d'offrir un service à tous les étudiants du campus.

- Création d'un poste pour le Directeur ou la Directrice du futur service (décret n° 2018-792 du 13/09/2018 relatif aux services communs universitaires qui précise que le directeur doit obligatoirement être un enseignant d'E.P. S en fonction dans le service). Les propositions d'ouverture de poste se font en fin d'année (octobre, novembre) pour une ouverture en septembre 2020.

- La structuration du nouveau service est en pleine réflexion. Il faudra désigner les postes et les missions correspondantes. Il semble que les postes d'adjoints s'orientent sur :
    - Sport pour tous (loisirs)
    - Sport universitaire (compétition et ECUE)
    - Lien entre les sites existants

  La question reste ouverte concernant les cours destinés aux seuls personnels : à l'IFSTTAR les cours sont financés par l'association ASCE77 ; à l'UPEM, les cours sont financés uniquement pour les étudiant.es, mais les personnels ont tout loisir de s'y inscrire. Les personnels paient-ils à une nouvelle association sportive des personnels Université Gustave Eiffel ou bien dans l'association ASCE77 ?

- Actuellement, tous les cours d'EPS sont potentiellement notés pour les étudiants de l'ESIEE. Ce qui n'est pas le cas à l'UPEM. Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que toutes les composantes proposent du sport (2h optionnelles) dans leur maquette, afin de développer la pratique du sport et le bien-être des étudiants. A l'ESIEE, des statistiques ont montré que parmi les étudiants les mieux classés, la plupart pratiquent une activité physique. L'UE « Sports » : 350 étudiants sont notés à l'ESIEE et 50 étudiants sont notés à l'UPEM.

- Le « sport santé » va permettre de prendre conscience de l'intérêt de pratiquer une activité.

- Les besoins supplémentaires en installations (1 salle de Musculation, 1 salle de combat, 1 Gymnase type C, 1 Terrain de Foot-Rugby Extérieur) sont de nouveau mis à l'ordre du jour.

5. Les courses du territoire :

Deux courses sont proposées à tous les étudiants et personnels par l'ESIEE et l'UPEM :

- La Grande Course du Grand Paris, 10 km, écoresponsable, solidaire et populaire pour rassembler les Grands Parisiens ! le 31 mars https://www.lagrandecourse.fr

  L'ESIEE et l'UPEM ont réservé chacun 20 places pour courir ensemble.

- L'*Oxy'Trail* le 30 juin 2019 au départ du parc de Noisiel (77) trois parcours originaux - courses de 5, 13 et 23 km - sur un terrain mi urbain, mi nature. http://www.oxytrail.fr/

  Une plateforme va être ouverte pour l'Université Gustave Eiffel (voir avec Benoît PONTON). On propose une participation à hauteur de 5 € par participant pour les courses du 5 km et du 13 km.

Des tee-shirts aux couleurs du nouvel établissement seront offerts à chaque participant.

6. Pistes de réflexion et de travail pour la prochaine réunion

- Avant la rentrée de Sept 2019 : la rédaction des missions du futur Service des Sports devra être faite
- Proposer une structure du futur service avec les postes et les missions
- Compléter les tableaux évoqués en point n°1 en y ajoutant une colonne « projets d'équipement sportifs »
- Renseignements à compléter concernant les sites éloignés

- Une liste des questions auxquelles il faut répondre doit être proposée et alimentée par chacun.

8. Prochaine réunion

Au regard des emplois du temps des présents, il est convenu que la prochaine réunion aura lieu, le **Jeudi 14 mars à 14h** soit à l'IFSTTAR, à l'EAVT ou à l'ENSG. A partir de 16h30, les BDS des établissements sont conviés à venir discuter avec le GT sport.

Inviter un représentant des STAPS pour la prochaine commission sport.

La Commission SPORTS de la future Université Gustave Eiffel vous souhaite une très bonne année !